

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°45/2023

Séance Ordinaire du 18 octobre 2023

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit octobre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : BROSSEAU Sylvie

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, DURAND Christophe, FONT Marie, GHIRELLO Jean-Louis, HAMMOUDA Jeanine, JAMMES Francis, POMPA Antoine, ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri

Absents excusés : PLA Michelle, STEPPE Virginie

Procuration : PLA Michelle à HAMMOUDA Jeanine, STEPPE Virginie à SAGUY Françoise

Date de la convocation :

12 octobre 2023

OBJET : CONVENTION RELATIVE A LA PROCEDURE DE DELEGATION PAR LES COMMUNES VOLONTAIRES DE LA PROCEDURE D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET VISANT A SELECTIONNER DES OPERATEURS DE SERVICE EN FLOTTE LIBRE - DE 2023 030

Classement issu de la nomenclature « ACTES »
1.3 Convention de mandat

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la proposition de convention relative à la procédure de délégation par les communes volontaires à Perpignan Méditerranée Métropole de la procédure d'appel à manifestation d'intérêt visant à sélectionner des opérateurs de service en flotte libre.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

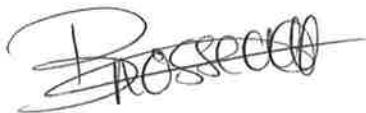
APPROUVE les termes de la convention de délégation de compétence présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

La secrétaire de séance



Le Maire,



Alain DARIO

